

L'opération atypique menée par Arc pour financer ses investissements

Arc a vendu plusieurs fours et lignes de production, pour 35 millions d'euros, à une société à laquelle l'entreprise loue désormais cet outil industriel pour mener son activité.

Drôle de manœuvre ? Pas tant que ça. Ces opérations de leasing industriel se font régulièrement.



Arc a fait une opération de cession-bail avec une partie de son outil industriel, afin d'obtenir l'argent et de financer ses investissements.

PAR VALÉRY DUHAUT
saintomer@lavoxidunord.fr

ARQUES.

Arc a vendu des fours et des lignes de production – on ne sait pas combien. L'information brute aurait de quoi déstabiliser plus d'un salarié arquois. En réalité, l'opération n'est pas visible concrètement. Les fours sont toujours là et les verres continuent de sortir des lignes de production.

Cette vente est juste un processus financier, qui a permis à l'entreprise de récupérer de 35 millions d'euros en début de mois. Le groupe a vendu une partie de son outil industriel à une société spécialisée, Chetwode, à laquelle il va payer un loyer pour pouvoir utiliser les machines qui lui appartenaient encore hier. « C'est du leasing, comme quand on achète une voiture que l'on paye un peu chaque mois. Sauf qu'ici, ça se fait en sens inverse. On vend

notre outil, on récupère du cash et on paye un loyer », explique Didier Riebel, le directeur du groupe.

Arc a agi ainsi parce qu'elle doit investir. Elle a besoin d'argent. Et

« C'est du leasing, comme quand on achète une voiture que l'on paye un peu chaque mois. Sauf qu'ici, ça se fait en sens inverse. »

comme les banques, échaudées d'avoir dû effacer leurs dettes il y a un an et demi, ne veulent plus, pour l'instant, lui faire crédit, elle doit trouver d'autres solutions. Cette opération de cession-bail a été entamée à l'automne, révèle le dirigeant. À une époque où la possibilité d'un soutien russe et de la caisse de dépôt n'était pas encore effective. L'entreprise l'aurait-elle fait si elle avait su qu'elle allait décrocher

ce fonds ? « On peut se poser la question », répond Didier Riebel, qui estime toutefois qu'il est bon de diversifier les modes de ressources. Cette opération de leasing court sur sept ans. Au bout du compte, Arc récupérera ses biens pour l'euro symbolique... mais elle les aura bien payés (lire ci-contre).

À qui servira cet argent ? Exclusivement au site d'Arques, ce qui paraît logique vu que ce sont les outils arquois qui ont été donnés en monnaie d'échange. Et il sera utilisé pour investir, pas pour le fonctionnement assure Didier Riebel. « C'est une opération atypique pour les non-initiés. Mais cela se fait beaucoup dans les entreprises. Le plus souvent, ce sont leurs bâtiments industriels qu'elles vendent avant d'en devenir locataires », conclut le dirigeant, qui se veut rassurant. Il n'a pas tort. S'il existe des sociétés spécialisées dans ce type d'opération, c'est bien parce qu'il y a des entreprises qui y adhèrent. Et pas seulement Arc. ■

Un taux d'intérêt de l'ordre de 10 %

Arc a bénéficié de l'effacement d'une bonne partie de la dette bancaire en 2015. Mais l'entreprise le paie. Aujourd'hui, les taux de crédits sont de l'ordre de 4 %. Les financements obtenus récemment ont été réalisés à des conditions moins avantageuses : environ 10 %. C'est vrai pour le fonds russe (1), même si les intérêts ne seront payés qu'à la fin de l'opération. Quant au financement en leasing, c'est en réalité un emprunt déguisé. « L'outil industriel est une garantie qui prend la société spécialisée », explique Didier Riebel. Ce crédit a un prix, en ce sens qu'au bout du compte, la somme des loyers versés sera supérieure au montant du crédit (35 M€). Au final, ça équivaudra aussi à un emprunt à 10 % environ.

L'entreprise a une option de rachat avant le terme du contrat, ce qui limiterait les frais. Elle pourra l'actionner quand elle aura accès à la dette bancaire. « Quand les banques auront oublié le passé », précise Didier Riebel, qui espère retrouver leur confiance d'ici deux ans. Le chef d'entreprise est aussi en discussion avec la banque publique d'investissement (BPI). ■

(1) Le fonds russe est en réalité abondé à parts égales par la caisse des dépôts. En outre, d'autres pays que la Russie participent à ce fonds.